

FICHE DE POSTE N°2



MANUTENTIONNAIRE CONDUCTEUR D'ENGIN

Mis à jour le 15/11/2016
Responsable du document : Service QSE

MISSIONS

◆ Objectifs du poste :

- Assurer des opérations de manipulation, déplacement ou chargement des déchets réceptionnés (métalliques, DIB, DEEE, VHU, batteries, bois, papier, carton, plastique et gravats).
- Organiser le rangement des produits en fonction de l'espace disponible et les conditionnements

◆ Description des tâches :

- Assurer la réception des matières
- Mettre en œuvre des méthodes adaptées pour effectuer des opérations de transfert, chargement, et déchargement des déchets
- Identifier et répartir les marchandises sur le site
- Vérifier la nature des déchets et informer la hiérarchie si le déchet est estimé non conforme à la catégorie de l'installation
- Concernant les VHU, Vérifier que les batteries sont déconnectées avant de les saisir avec la grue
- Utiliser l'outil de travail et/ou l'équipement de manière appropriée
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels, contrôler les niveaux et procéder le cas échéant à leur nettoyage
- Rendre compte à la hiérarchie et signaler tout type d'anomalie ou d'incident
- Respecter rigoureusement les consignes de sécurité (cf. [Chapitre Consignes sécurité](#))

◆ Les règles d'utilisation des engins de chantier :

- **Vérifier à la prise poste** : documents réglementaires/le niveau des liquides/l'état des pneus/l'absence de fuite/les équipements du tableau de bord/la propreté de l'espace cabine.
- **Distances de sécurité** : le conducteur doit s'éloigner des lignes électriques, il est également important d'établir un périmètre de sécurité lors de la manutention autour de la zone d'évolution.
- **Les obstacles** : pour éviter les chocs et les accidents une distance minimum 5m doit être respectée à l'approche de tout obstacle. Vérifier également la stabilité du sol.
- **Levage de charges** : le véhicule doit être muni de plusieurs dispositifs de sécurité (clapets de sécurité, crochets à œillet).
- **Chargement et déchargement d'un engin** : vérifier les caractéristiques du porte-engin, choisir un terrain plat et dégagé, bloquer les parties mobiles de l'engin, tenir compte de la pente d'accès au porte-engin et du centre de gravité, caler la remorque.
- **Carburant** : Le moteur doit être arrêté lors du remplissage du réservoir et la zone doit être ventilée et protégée des points chauds et étincelles. Faire le plein en fin de journée pour éviter le risque de condensation du réservoir.
- **Conduite** : Il faut avoir connaissance des règles de déplacement et des panneaux de signalisation sur route et chantier, des règles fondamentales liées aux manœuvres

FICHE DE POSTE N°2



MANUTENTIONNAIRE CONDUCTEUR D'ENGIN

Mis à jour le 15/11/2016
Responsable du document : Service QSE

particulières (changement de direction, dépassement d'autres véhicules, dépassement d'intersections...)

- **Vérification de fin de poste** : abaisser et verrouiller l'engin en position de repos, rentrer les stabilisateurs, sécuriser le stationnement, positionner les commandes au point neutre et dépressuriser, serrer le frein d'immobilisation, refaire le plein de carburant.
- VERIFIER QUE LES BENNES PORTENT BIEN LES AUTOCOLLANTS METAL FER RECYCLAGE, SINON LES APPOSER AVANT DE LAISSER REPARTIR LA BENNE CHEZ LE CLIENT

CONSIGNES SECURITE

Etape	Risque	Consigne
<ul style="list-style-type: none"> - Se rendre au poste - Démarrer les machines - Circuler - Charger, décharger 	<ul style="list-style-type: none"> - Se faire écraser - Recevoir des morceaux sur la tête - Se faire écraser le pied, poinçonnage de la semelle - Bruit dans les oreilles - Choc électrique - Ecraser ou heurter un collègue qui passe en manœuvrant - Blessé un collègue qui passe avec le chargement lors de la manutention 	<p style="color: white;">Manipuler les chargements prudemment, respecter la limitation de vitesse et porter des EPI :</p> <div style="text-align: center;"> </div>
Fonctionnement normal	Ne pas voir les piétons, perdre le contrôle du véhicule	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer son environnement - Ne JAMAIS utiliser d'engin sous l'effet de substances altérant la vigilance (médicament, alcool...)
Fonctionnement dégradé	Accident sur une personne	<p>Appeler le bureau 05 49 85 22 25 Appeler le SAMU 15</p>

MACHINES ET OUTILS UTILISES

◆ Différentes catégories avec formation spécifique pour chacune d'elles

- Catégories d'engins de chantier :
 - Engins d'extraction et/ou de chargement (Pelle à déplacement séquentielle)
 - CACES catégorie 2
 - Engins de manutention (chariots élévateurs de chantiers ou tout terrain type Manitou, Manusopic)
 - CACES catégorie 9
 - Déplacement, chargement, déchargement, transfert d'engin (sans activité de production)
 - CACES catégorie 10

FICHE DE POSTE N°2



MANUTENTIONNAIRE CONDUCTEUR D'ENGIN

Mis à jour le 15/11/2016
Responsable du document : Service QSE

- Catégories des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R389)
 - Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité > 6000 kgs

◆ Produits manipulés :

- Carburants
- Lubrifiants en cas d'entretien de la machine
- Produits de volume et de taille variables

ACCES AU POSTE DE TRAVAIL

- L'accès aux différentes zones de stockage se fait par les zones de circulation
- Le déchargement des camions ne doit être effectué qu'après avoir vérifié que personne ne travail dans cette zone.

ACTIVITES POUVANT ETRES ASSOCIEES

- Manutention manuelle de déchets
- Autre : Maintenance et entretien du matériel mis à disposition

QUALIFICATIONS EXIGES

◆ **Etre titulaire :**

- D'abord de l'autorisation de conduite, puis du CACES en fonction du type d'engin utilisé dans l'entreprise

◆ **Compétences / Diplômes requis :**

■ Diplôme :

Un niveau V (CAP ou BEP) est apprécié

■ Qualités requises :

Connaissance des consignes de tri appliquées aux déchets admis sur le site

Connaissance des différentes matières admises sur le site en particulier les déchets de métaux ferreux et non-ferreux

Respect des règles de sécurité